



VSAO  
ASMAC

Vorsorgestiftung VSAO  
Fondation de prévoyance ASMAC

→ LA CAISSE DE PENSION  
POUR LES MÉDECINS-ASSISTANT(E)S ET  
CHEF(FE)S DE CLINIQUE

# RAPPORT DE GESTION 2018

VERSION ABRÉGÉE

- ✓ DIGNE DE CONFIANCE
- ✓ ATTENTIVE
- ✓ AUTHENTIQUE
- ✓ ORGANISÉE

**Fondation de prévoyance ASMAC**  
Kollenweg 32  
Case postale 389  
CH-3000 Berne 6  
[www.fondation-asmac.ch](http://www.fondation-asmac.ch)  
[info@vorsorgestiftung-vsao.ch](mailto:info@vorsorgestiftung-vsao.ch)

«LES HOMMES SAGES NE RESTENT POINT OISIFS À GÉMIR SUR LEURS DISGRÂCES,  
MAIS CHERCHENT COURAGEUSEMENT À RÉPARER LEURS MALHEURS.»

WILLIAM SHAKESPEARE

# RÉTROSPECTIVE

Après l'exercice annuel 2017 fructueux, la Fondation de prévoyance ASMAC porte un regard rétrospectif sur une année de placement 2018 difficile, ce que reflète le taux de couverture de 107,1 pour cent (année précédente 113 pour cent). L'incertitude par rapport au Brexit, la guerre commerciale menée entre les Etats-Unis et la Chine ainsi que la politique de taux d'intérêts des banques centrales, ont influencé la volatilité des marchés de placement, ce qui a par conséquent eu un effet négatif sur la performance des placements de fortune. La Fondation de prévoyance ASMAC a clôturé l'exercice annuel au 31 décembre 2018 avec une performance négative de 3,66 pour cent.

La perte provenant de l'année 2018 a pu être amortie grâce à la réserve de fluctuation de valeur entièrement constituée. Heureusement et malgré le résultat négatif, les capitaux épargne vieillesse ont peu être dotés d'un intérêt de trois pour cent pour l'année 2018, ceci grâce aux provisions pour les améliorations de prestations constituées au 31 décembre 2017.

L'exercice annuel 2018 a apporté des changements au niveau personnel. Après plus de 21 ans d'activité fructueuse au sein de la Fondation de prévoyance ASMAC, Peter Scotton a décidé de réduire son engagement et de remettre la direction de l'agence, ceci à partir du 1er juillet 2018. Christoph Rytz a été nommé par le Conseil de fondation en tant que son successeur. Par la nomination de Christoph Rytz, exerçant une activité au sein de la Fondation de prévoyance ASMAC depuis le 1er février 2000, le Conseil de fondation a misé la carte de la «continuité». En tant que Responsable de caisse de pension avec diplôme fédéral, il dispose des qualifications requises et a, de plus, une grande expérience dans le domaine de la direction, ayant œuvré en tant que responsable depuis de nombreuses années au sein de la gestion des assuré(e)s. Fabrice Emmenegger est le nouveau Responsable de la gestion des assuré(e)s depuis le 1er octobre 2018.

# SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVE

Heureusement, et ceci fidèlement à la citation de Shakespeare, les marchés financiers se sont à nouveau rétablis au cours des cinq premiers mois de l'année 2019 et les pertes de l'année dernière sont déjà entièrement compensées. La performance se monte à 6,57 pour cent à fin mai.

Au 1er janvier respectivement au 1er février 2019 a été mis en service le nouveau portail en ligne «SPI Online». Par la mise à disposition de ce portail, les employeurs ont la possibilité d'annoncer en ligne toutes les mutations. Les personnes assurées ont accès à leurs données personnelles et peuvent effectuer diverses simulations; elles peuvent générer leur fiche d'assurance actuelle et en ont ainsi un aperçu.

Les discussions en cours actuellement quant à la stabilisation de l'AVS (AVS 21) et la révision de la LPP sont suivies intensivement. De possibles décisions au niveau fédéral seront prises en considération en rapport avec la révision périodique des règlements de la Fondation de prévoyance ASMAC.

**Merci**, c'est que ce que nous voulons dire à toutes les personnes qui se sont engagées pour le bien de la Fondation et pour les intérêts des personnes assurées. Et nous adressons particulièrement un merci aux collaboratrices et collaborateurs de la Fondation ainsi qu'aux membres du Conseil de fondation. Il ne va pas de soi qu'on puisse, ceci à tous les niveaux et rétrospectivement, jouir d'une collaboration de longue date. Nous remercions les assuré(e)s actif(ve)s, les bénéficiaires de rentes ainsi que les employeurs affiliés de la confiance accordée au Conseil de fondation et à l'agence.

**PRIMUS SCHLEGEL**, lic. ès. sc. HSG  
Président

**CHRISTOPH RYTZ**  
Directeur de l'agence

# CHIFFRES-CLÉS

## STRUCTURE DE L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Fondation/Siège	1983 / Berne
Structure juridique	Fondation autonome
Couverture du risque	Primauté des cotisations
Prévoyance vieillesse	Primauté des prestations
Prévoyance risque	

## DONNÉES ACTUARIELLES

	2018	2017
Base technique	LPP 2015	LPP 2015
	Table générationnelle	Table générationnelle
Taux d'intérêt technique p.a.	2,00 %	2,00 %
Taux de conversion à l'âge de retraite ordinaire	6,15 %	6,25 %
Intérêt du capital épargne vieillesse (part obligatoire – LPP minimale)	3,00 %	1,25 %
Intérêt du capital épargne vieillesse (part sur-obligatoire)	3,00 %	1,25 %
Taux de couverture – selon art. 44 OPP 2	107,10 %	113,00 %
Taux de couverture – porteur de risque (économique)	107,60 %	116,99 %
Assuré(e)s actif(ve)s	21 424	21 014
Bénéficiaires de rentes	716	679
Comptes de libre passage	3 740	3 505
Charges administratives moyennes par dossier d'assuré en CHF	94	111
	en milliers de CHF	en milliers de CHF
Capital de prévoyance assuré(e)s actif(ve)s (avoirs épargne)	1 922 250	1 851 527
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes (capital de couverture)	369 436	335 462
Provisions techniques	69 000	97 860

TAUX DE COUVERTURE SELON ART. 44 OPP 2 AU 31 DÉCEMBRE

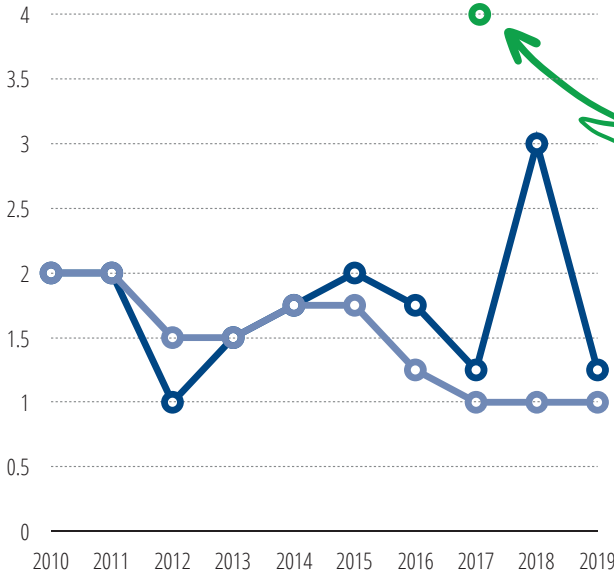
	2018	2017
Actifs (somme du bilan)	2 535 470 678	2 586 347 629
Dettes	- 6 772 431	- 3 511 779
Compte de régularisation passif	- 92 139	- 98 432
Provisions non techniques	0	0
Fortune de prévoyance nette	2 527 148 164	2 581 339 474
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	2 360 686 489	2 284 848 925
Taux de couverture	107,1 %	113,0 %

# INTÉRÊT

DU CAPITAL ÉPARGNE VIEILLESSE

Taux d'intérêt

2018 3,00 %  
2017 1,25 %

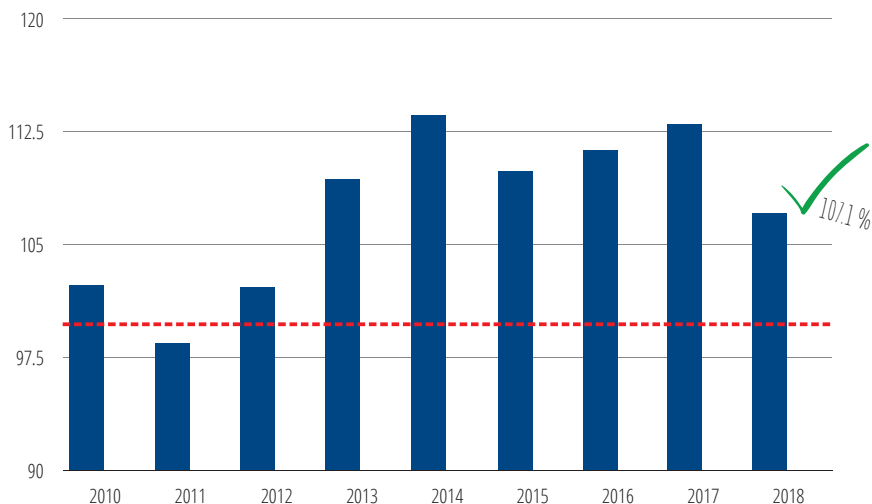


■ Bonification du taux d'intérêt unique sur le capital d'épargne vieillesse au 31.12.2017

■ ASMAC

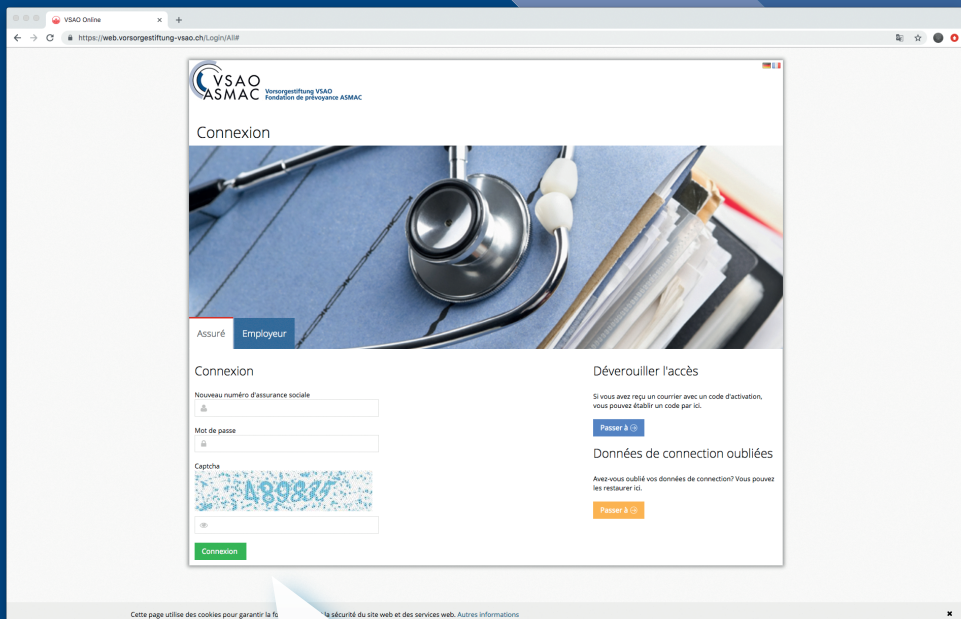
■ LPP

## EVOLUTION DU TAUX DE COUVERTURE



**D'AILLEURS**, lors de l'exercice annuel passé également, la Fondation de prévoyance ASMAC a accordé une grande importance au fait de maintenir les frais à un niveau bas. Les frais administratifs par dossier d'assuré(e)s se situent, avec CHF 94, à CHF 17 au-dessous de la valeur de l'année précédente. Les frais de gestion de fortune moyens des caisses de pensions en Suisse s'élèvent environ à 0,48 pour cent du placement de la fortune. Est d'autant plus remarquable le fait que les frais de gestion de fortune de la Fondation de prévoyance ASMAC se situent à 0,07 pour cent, ceci principalement parce que l'Asset Management est effectué à l'interne et qu'il n'est attribué aucun mandat externe.

Vous pouvez télécharger le Rapport de gestion 2018 dans sa totalité par le lien suivant:  
<http://rg.fondation-asmac.ch>



Connaissez-vous déjà notre portail en ligne?  
Vous pouvez vous enregistrer sous  
<https://web.vorsorgestiftung-vsao.ch>. Par cette  
entrée, vous avez en tout temps accès à votre  
fiche d'assurance actuelle et vous avez à  
disposition diverses possibilités de simulations.

● ethos



Ethos - une fondation créée par des caisses de pensions - s'engage en faveur d'une économie durable. Par cet engagement, la Fondation veut contribuer à la prise en compte des principes du développement durable et des règles de bonne gouvernance dans les activités d'investissement. La Fondation de prévoyance ASMAC est membre depuis le 1er janvier 2008.